



Magasin à louer 487 m² - Bâtiment F8 AVENUE DE LA GASTRONOMIE

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Dans le bâtiment F8 de type **Cash & Carry** comprenant deux magasins, un magasin d'environ **487m²** composé comme suit, est disponible :

- **Une architecture innovante et moderne signée Christian de Portzamparc.**
- **Un magasin de 487m² (cellule n°2).**

Localisation : Idéalement situé à l'entrée du Marché de Rungis secteur PLA, situé entre la rue de la Bresse, la rue de Bordeaux et l'avenue des Charentes.

Photo non contractuelle

Venez découvrir
votre future
adresse !

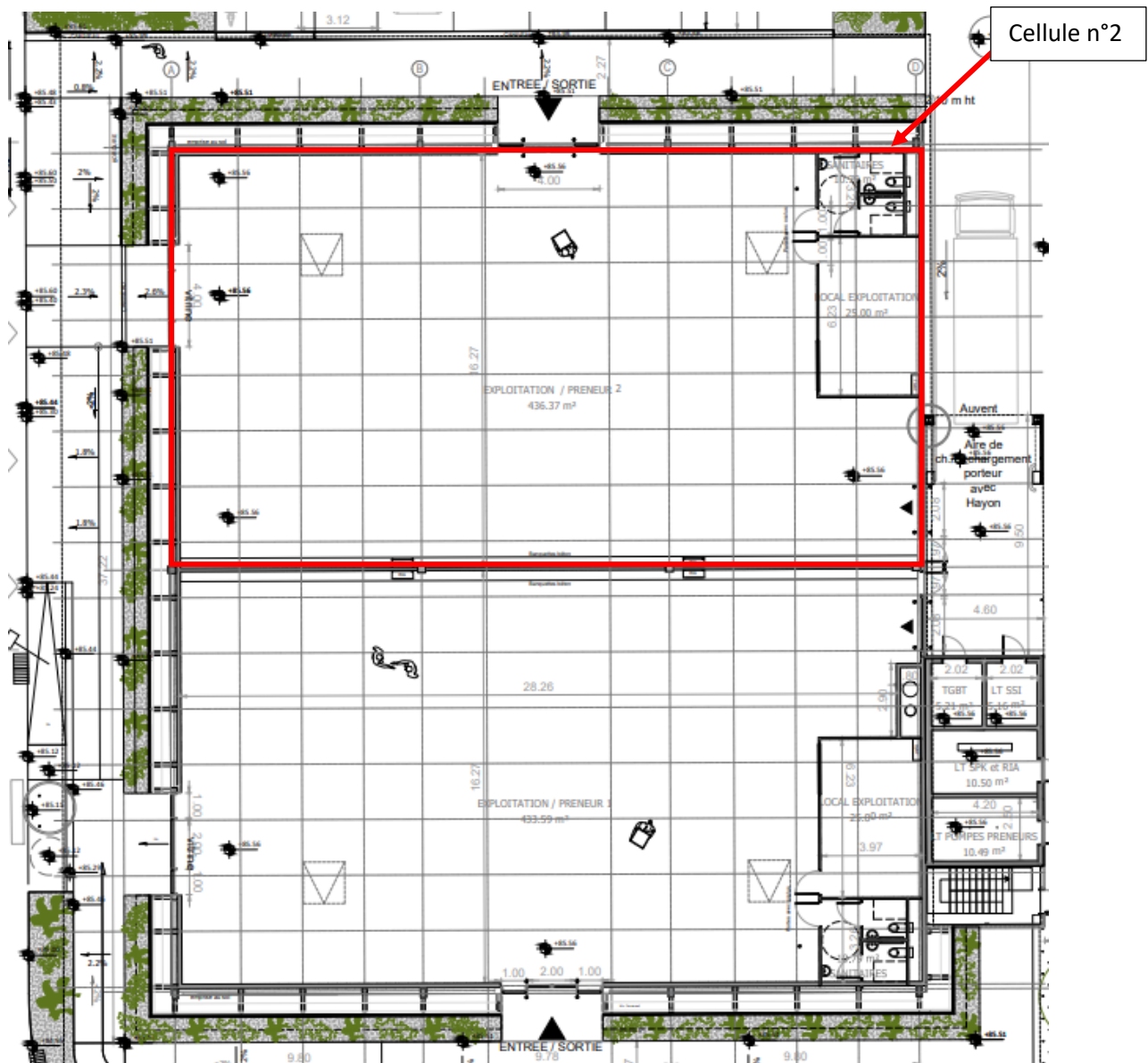


Demandez à visiter ce bien ! 06 85 66 77 66



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : F8
- **Surfaces** : Cellule 2 d'une surface de 487 m²
- **Disponibilité du bien** : Immédiate sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Activité autorisée : vente de produits de type « brûlerie » : thé, café, boissons artisanales et/ou rares, jus, activités de torréfaction, de brasserie artisanale ou boulangerie et épicerie sucrée.
 - Aménagement intérieur à la charge du CONCESSIONNAIRE.
 - Hauteur sous plafond de 5 mètres.
 - Des places de stationnement acheteurs côté rue de la Bresse et côté avenue des Charentes.
 - Aire de livraison de plain-pied pour un poids lourd accessible depuis la rue de la Bresse.



LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

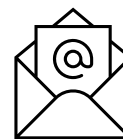
Types de contrat : Traité de concession allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS HT/M ² /AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M ² /AN)	DPA	DEPOT DE GARANTIE (TTC €)
Magasin	164,54€	48,17 €	304,90 € HT / M²	31 077€

Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social : 71 € HT /an / salarié
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85 € HT/M²/an sur toutes les surfaces dont le CONCESSIONNAIRE bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE
À ADRESSER AVANT
LE **27/05/2026** à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :






- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15%

-  Produits d'origine française. ★★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 15 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 15 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

ANTHONY NOUIOUI

Direction commerciale
anthony.nouioui@semmaris.fr
+33 6 85 66 77 66



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr

